

COMPTE RENDU DE L'EXPERIMENTATION DE VOTE LE 22 AVRIL 2012, À LA SALLE DE LA BOURSE

En tant qu'électeur(trice) des bureaux de la salle de la Bourse (bureaux 302 et 307), vous avez été invité(e) à participer à une expérience scientifique sur les modes de scrutin lors du premier tour des élections présidentielles, le 22 avril 2012. Il s'agissait de tester deux modes de scrutin :

- le **vote par approbation** : l'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son approbation ;
- et le **vote par note** : l'électeur note les candidats de 0 à 20.

Nous remercions très vivement celles et ceux d'entre vous ayant accepté de se prêter à cette expérimentation et, au-delà, toutes les personnes qui ont pris quelques minutes pour parcourir notre précédente lettre d'information, ou encore pour échanger quelques mots avec nous ce 22 avril.

ACCUEIL DE L'EXPÉRIMENTATION ET DES SCRUTINS TESTÉS

SUR LES 1 734 ÉLECTEURS DES BUREAUX DE LA SALLE DE LA BOURSE CE 22 AVRIL 2012 :

- 1 023 ont accepté de prendre part à notre expérimentation, soit un taux de participation de 59%.
- 818 (soit 80% des participants) ont également rempli les questionnaires.

L'ACCUEIL RÉSERVÉ AUX MODES DE SCRUTIN TESTÉS EST ENTHOUSIASTE :

- le nombre de bulletins exprimés est élevé pour le vote par approbation : 966 bulletins exprimés, soit 94%, 41 blancs, 16 nuls
- ainsi que pour le vote par note : 956 bulletins exprimés, soit 93%, 59 blancs, 8 nuls
- seuls 10% des participants ayant répondu aux questionnaires ont déclaré n'apprécier aucun des deux modes de scrutin, tandis que 35% ont déclaré avoir préféré le vote par approbation, 28% le vote par note et 26% avoir aimé les deux.

LE VOTE PAR APPROBATION ET LE VOTE PAR NOTE A PERMIS AUX ÉLECTEURS DE S'EXPRIMER D'AVANTAGE :

- En moyenne, 2,82 candidats sont approuvés par bulletin exprimé pour le vote par approbation ;
- La somme moyenne des notes attribuées par bulletin exprimé pour le vote par note s'élève à 62,42 points.

PREMIÈRES ANALYSES

À partir de nos résultats (voir au verso de ce document), quelques enseignements généraux peuvent être formulés :

- F. Hollande arrive systématiquement en tête ;
- Certains candidats améliorent leurs classements avec les modes de scrutin testés, tandis que d'autres voient leurs positions reculer fortement ;
- Il existe de nombreuses similitudes entre les résultats des deux modes de scrutin testés, tandis que ceux-ci tranchent assez nettement avec ceux du vote officiel.

De manière plus globale, nous pouvons soutenir que les scrutins plurinominaux tels que le vote par approbation et le vote par note mettent au jour des informations (adhésions, rejets...) que le scrutin (uninominal) officiel masque.

LES RÉSULTATS

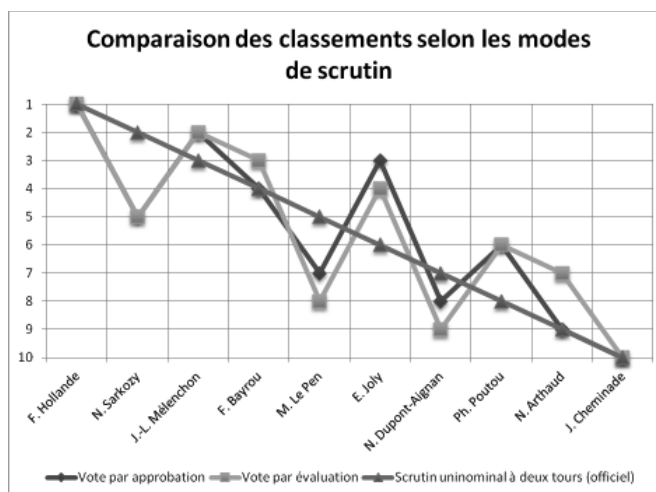
	VOTE PAR APPROBATION La Bourse (966 bulletins)		VOTE PAR NOTE La Bourse (956 bulletins)		VOTE OFFICIEL La Bourse (1 703 bulletins)		
	Total approbations	% votants	Total notes	Moyenne générale	Total voix	% votants	Classement
F. Hollande	607	62,84	10 873	11,37	598	35,11	1
N. Sarkozy	280	28,99	6 026	6,30	338	19,85	2
J.-L. Mélenchon	498	51,55	9 192	9,62	257	15,09	3
F. Bayrou	383	39,65	8 057	8,43	185	10,86	4
M. Le Pen	135	13,98	3 196	3,34	183	10,75	5
E. Joly	389	40,27	7 394	7,73	88	5,17	6
N. Dupont-Aignan	94	9,73	3 344	3,50	24	1,41	7
Ph. Poutou	185	19,15	5 097	5,33	16	0,94	8
N. Arthaud	105	10,87	4 143	4,33	10	0,59	9
J. Cheminade	48	4,97	2 353	2,46	4	0,23	10
Total	2 724	281,99	59 675	62,42	1703	100,00	

NB: Comment lire ce tableau ?

- Pour le vote par approbation, d'après la colonne «Total approbations», F. Hollande reçoit 607 approbations sur les 966 bulletins exprimés.
- Pour le vote par approbation, d'après la colonne «% votants, 28,99% des bulletins exprimés approuvent N. Sarkozy.
- Au total, on compte 281,99% approbations par participant : chaque participant a approuvé en moyenne 2,82 candidats.
- Pour le vote par note, d'après la colonne «Total notes», la somme totale des notes de J.-L. Mélenchon est de 9 192.
- Pour le vote par note, d'après la colonne «Moyenne générale», F. Bayrou a une moyenne générale de 8,43, c'est-à-dire la somme totale de ses notes divisée par 956.
- Pour le vote officiel, d'après la colonne «Total voix», M. Le Pen a reçu 183 voix en sa faveur à la salle de la Bourse.
- Pour le vote officiel, d'après la colonne «% votants», E. Joly a reçu 5,17% des voix à la salle de la Bourse.
- Pour le vote officiel, d'après la colonne «classement», N. Dupont-Aignan est classé 7^e à la salle de la Bourse.
- Les candidats sont listés selon le classement officiel de la salle de la Bourse, qui diffère du classement officiel national.

Le tableau ci-dessus représente les résultats bruts pour nos deux modes de scrutin expérimentés. Mais puisque seuls 59% des électeurs de la salle de la Bourse ont participé à l'expérimentation, ceux-ci font preuve d'un biais de participation, c'est-à-dire que les participants à l'expérimentation ne sont pas nécessairement représentatifs de la totalité des électeurs de la salle de la Bourse. Grâce aux questionnaires, il est possible de corriger ces résultats.

Le graphique ci-contre représente les classements des 10 candidats obtenus avec le vote par approbation, le vote par note et le vote officiel, sur la base des résultats corrigés pour la salle de la Bourse. Par exemple, J.-L. Mélenchon est 3^e selon le scrutin officiel de la Bourse, mais 2^e dans les classements des deux scrutins expérimentés.



RÉSULTATS ET ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Sur notre site internet, nous vous invitons à télécharger le compte rendu complet de notre expérimentation, comprenant les résultats bruts et corrigés pour les trois villes expérimentées (Strasbourg, Saint-Etienne, Louvigny). N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

ENCORE MERCI À VOUS

Plus d'analyses et de résultats sur : <http://www.gate.cnrs.fr/spip.php?article580>

Contact Strasbourg : Mme Herrade Igersheim, igersheim@unistra.fr